

la nouvelle ACTION FRANÇAISE

printemps de révoltes ?

EDITORIAL

Au lendemain d'élections dont les résultats ont vivement déçu une partie de l'opinion, les syndicats se concertent pour relancer la négociation sur un certain nombre de revendications. Les états-majors cégétistes et cédétistes viennent de se concerter dans ce but, après la période de désaccord provoqué par le programme commun de la gauche.

La C.F.D.T., après une reprise en main qui a vu l'élimination, des postes de direction, d'une bonne partie des contestataires, tend, avec les réserves de forme qui s'imposent, à s'ali-

gner de plus en plus sur la ligne et les méthodes de la centrale rivale.

De quoi s'agit-il ? Exiger la mise en application des promesses de Pro-vins : hausse du pouvoir d'achat, limitation du travail à la chaîne, retraite à 60 ans avec taux de pension actuel à 65, progression des prestations familiales, allègement de l'impôt sur les revenus les plus faibles. On peut obtenir tout cela par les arrêts de travail classiques, les grands défilés unitaires traditionnels et finalement la négociation sous les lambris dorés de Matignon.

Nous n'aurons pas la stupidité de nier ce que cette action syndicale a pu procurer aux travailleurs, et nous souhaitons que les luttes populaires

continuent à obtenir ces avantages indispensables. Mais il y a un autre aspect de la lutte qui nous paraît primordial et que les centrales syndicales refusent d'envisager, c'est celui qui remet radicalement en cause un système foncièrement injuste et qui refuse aux travailleurs la simple dignité d'hommes responsables.

Heureusement, il nous paraît se dégager sur le front étudiant, dans une faculté comme Dauphine, un style radicalement nouveau de lutte fondé sur la critique globale du système industriel, ploutocratique et bureaucratique. Si ceci échappe aux clercs stipendiés, c'est pour nous un signe d'espoir.

N.A.F.

une crise pour rien

L'Europe sort à la fois consolidée et affaiblie des dernières péripéties de la crise monétaire.

Ce lundi 19 mars, les marchés des changes européens vont rouvrir après quinze jours de fermeture. Le 13 février, le dollar américain était dévalué de 10%. Mais la spéculation, un instant calmée, s'est de nouveau déchaînée. D'abord sur l'or, puis sur les devises, obligeant les Banques centrales des différents pays visés à intervenir massivement pour soutenir le dollar. En clair, la fermeture des marchés des changes signifiait qu'elles se refusaient à suivre cette politique. Huit jours plus tard, les ministres des Finances de la Communauté européenne élargie se réunissaient pour tenter de définir une politique commune.

Une fois n'est pas coutume, l'Europe trouvait là le *fédérateur extérieur* qui lui avait toujours manqué et ne pouvait que la forcer à s'unir. Les remous sur le dollar américain mettant en péril le développement de l'économie nationale de chacun des Neuf, ceux-ci étaient contraints à l'union. Faute de quoi, toute riposte apparaîtrait rapidement sans lendemain. Mais les pesanteurs nationales ont été les plus fortes : seuls les ignorants s'en étonneront.

L'EUROPE COUPEE EN DEUX

L'Europe s'est scindée en deux blocs, sur un seul critère monétaire. D'un côté la Grande-Bretagne et l'Italie. De l'autre, les pays à monnaie réputée « forte » : la France, l'Allemagne, le Danemark et les pays du Bénélux. Ces derniers décidaient de s'affranchir de l'obligation de soutenir le dollar, c'est-à-dire d'accumuler de nouvelles créances sur les Etats-Unis. Position logique puisque les Etats-Unis eux-mêmes refusent de soutenir leur propre monnaie, c'est-à-dire d'honorer leurs créances. Concrètement, les nouveaux « Six » laisseront flotter leur monnaie par rapport au dollar. Mais il s'agit d'un flottement à la fois concerté et contrôlé. Concerté puisqu'un dispositif d'aide mutuelle sera mis sur pied, contrôlé car cette position pourrait devenir dangereuse si le dollar continuait à s'affaiblir.

Quant à l'Italie et à la Grande-Bretagne, elles ont refusé de s'associer à cette politique commune, préférant laisser flotter librement leur monnaie vis-à-vis du dollar. Flottation équivalant à une dévaluation et donc à une possibilité de développement des exportations nationales.

Pour leur part, les Etats-Unis étaient priés de soutenir leur monnaie. Ils l'ont accepté, mais « du bout des lèvres », sans engagement formel, sous la forme d'un « soutien sporadique ».

De toutes ces péripéties on peut tirer quelques conclusions. En premier lieu, on constate que, paradoxalement, l'Europe est sortie à la fois consolidée et affaiblie de cette crise. Consolidée car des lignes de force se sont dégagées : ce sont vraiment la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France qui en forment les piliers. Mais les intérêts nationaux sont divergents. Affaiblie donc, dans la mesure où sur le point très concret — et très complexe, il est vrai — du problème monétaire, aucune politique commune ne s'est affirmée. En second lieu, les mesures adoptées ne font guère plus que constater une crise et essayer de la résorber. On a voulu amortir le choc, rien n'a été fait pour le supprimer. Tant qu'aucune mesure de contrôle n'aura été édictée à l'encontre de cette masse de dollars qui d'un instant à l'autre peut menacer une monnaie et une économie, rien n'aura été fait.

P. D'AYMERIES.

séguy briseur de grève !

Les bureaucraties gestionnaires et installées n'aiment pas être dérangées dans leur jeu. Elles font bloc contre l'intrus.

Ont-ils tort, ont-ils raison ? Une grande partie des 1.600 officiers-contrôleurs de la circulation aérienne ont cessé le travail depuis un mois alors que la loi ne leur en reconnaît pas le droit.

Ce qu'ils veulent ? D'abord la restitution du droit de grève, assorti en contrepartie d'un service minimum obligatoire à assurer pendant les périodes de conflit. Ensuite, le reclassement indiciaire de leur catégorie professionnelle. Ce dernier point est essentiel. Non parce qu'il serait ruineux d'augmenter les salaires de 1.600 personnes, mais parce que si l'on augmente les salaires d'une catégorie de fonctionnaires — fût-elle très réduite en nombre — c'est l'indice général de la fonction publique qui est modifié et les traitements de 600.000 fonctionnaires relevés. L'incidence est énorme.

GREVISTES CONTRE BUREAUCRATES

Le système est tel qu'il interdit pratiquement toute négociation catégorielle et favorise au contraire les grandes masses et les bureaucraties qui les représentent. Ces bureaucraties syndicales, tout particulièrement la C.G.T., négligent très démocratiquement les catégories professionnelles les plus réduites au profit des plus nombreuses : cela donne de meilleures statistiques de vote. D'où l'obligation, pour des travailleurs comme les contrôleurs aériens, de se défendre en dehors et contre les appareils syndicaux installés, d'inventer autre chose. Alors, ont-ils tort, ont-ils raison ? Le problème dépasse largement la grève des aiguilleurs du ciel.

Le syndicat C.F.T.C. casse la stratégie front contre front, exploités contre exploités. Ses membres ont le sentiment d'être des travailleurs dont les problèmes sont essentiellement spécifiques. Il y a là un aspect égoïste de la revendication catégorielle que d'autres, ailleurs, ont mal évité. Ce n'est pas une grève de masse. Ni par les effectifs, ni par l'impact populaire : l'émotion est vite retombée après l'accident de Nantes et le P.D.G., comme le touriste japonais empruntent l'aéroport de Bruxelles.

La grève intervient volontairement à un moment privilégié de la liturgie démocratique : les élections, rite qui ne doit pas être troublé au-delà des limites admises ! Quelques centaines de personnes se sont frauduleusement introduites dans le jeu de la démocratie. Elles en ignorent les règles ou les refusent. Le pays réel entre comme un intrus dans les jeux du pays légal dont il brise la partie. La distinction maurrasienne pays légal - pays réel prend dans cette situation tout son sens.

UNE GREVE QUI DERANGE

Les bureaucraties gestionnaires et installées du pays légal n'aiment pas qu'on dérange le jeu. Elles font bloc contre l'intrus. C'est sans paradoxe que l'on peut affirmer : « Séguy-Galley : même combat ». La C.G.T. déclare que le syndicat C.F.T.C. est conduit « par des aventuriers dénués de toute formation syndicale, ignorants des structures administratives, imperméables aux impératifs des textes de loi ». C'est-à-dire des hurons dont la présence et les questions donnent mauvaise conscience. Galley, ministre des Transports d'un gouvernement de « droite », demande aux syndicats non grévistes (C.G.T., C.F.D.T., F.O. : ce n'est pas la coutume !) de reprendre le travail. Le syndicat C.G.T., qui lutte pour la victoire de l'union de la « gauche », répond que les contrôleurs C.G.T., n'ayant jamais été en grève, sont prêts à reprendre le travail.

Séguy, jaune ! Frachon, briseur de grève ! Indécotent et révélateur au moment où Séguy réclame un « nouveau Grenelle », négociation au plus haut niveau qui lui permet de parler au nom de millions de travailleurs anonymes. De son côté, Galley veut montrer au bon peuple qui vote que le gouvernement sait faire respecter « la loi et l'ordre » (contre 800 personnes).

Imaginons que ce soit le syndicat C.G.T. qui fasse grève. Galley aurait-il pu prendre le ton cassant qu'il avait le 16 mars à la radio ? Immédiatement les bureaucraties syndicales auraient organisé la « riposte des travailleurs ». Si Lefranc, le responsable du syndicat gréviste, n'était pas à la C.F.T.C., on le traiterait de gauchiste. Mais il est à la C.F.T.C., c'est donc un corporatiste. Gauchiste, corporatiste : des étiquettes qui disqualifient, qui écartent des jeux du pays légal.

Les royalistes sont là pour fédérer les luttes du pays réel contre le pays légal, contre l'Etat démocratique. C'est notre rôle de montrer que la défense des libertés quotidiennes et la reconquête des autonomies professionnelles passent par la monarchie. La grève des aiguilleurs du ciel nous donne une nouvelle occasion d'en convaincre les Français.

Jean-Marie BREGAINT.

abou daoud gracie

Les amis de la Jordanie et du monde arabe avaient appris avec inquiétude la nouvelle de la prochaine exécution d'Abou Daoud et de ses camarades palestiniens. On se souvient que le roi Hussein, après l'assassinat du représentant des Etats-Unis à Khartoum, à l'intérieur de l'ambassade séoudite, avait décidé de faire exécuter la sentence de mort prise par les tribunaux jordaniens à l'encontre d'un groupe de Palestiniens.

Cette mesure était regrettable à beaucoup d'égards : les Palestiniens en cause n'avaient aucun meurtre à se reprocher ; de plus, le roi de Jordanie paraissait agir, pour la première fois, selon les vœux d'une puissance étrangère et non dans la perspective des intérêts et de l'indépendance de la Jordanie.

Le roi Hussein, qui a donné tant de marques de courage, en a finalement donné une autre, et des plus rares, celle qui consiste à corriger soi-même un premier jugement inexact. C'était la meilleure façon d'annuler des calomnies qui commençaient à se répandre et de rassurer ceux qui l'admirent, en considérant avec quelle fermeté clairvoyante il sauvegarde l'indépendance d'un pays continuellement menacé.

PERCEVAL.

la nouvelle ACTION FRANÇAISE

RESTAURATION NATIONALE

Edité par la S.N.P.F.

17, rue des Petits-Champs - Paris (1^{er})

Téléphone : 742-21-93

Abonnement un an : 45 F

Abonnement de soutien : 100 F

C.C.P. N.A.F. 642-31

Directeur de la Publication :

Yvan AUMONT

Imprimerie abexpress

72, rue du château-d'eau paris 10^e

d. e. u. g. : rentabiliser l'université

Après l'obtention d'un super-bachot et un an de dressage dans les casernes, on fabrique un bon citoyen.

Profitant de la période électorale, M. Fontanet présentait le 7 mars plusieurs arrêtés constituant les premiers jalons d'une réforme du premier cycle universitaire de Lettres, de Droit et de Sciences.

Fait prédominant de cette série de mesures : une tendance continue à la réduction des effectifs étudiants. Et ce par de multiples biais : présentation du dossier scolaire lors de l'inscription en première année — l'unité d'enseignement et de recherche concernée se réservant le droit d'orienter l'étudiant vers une autre discipline ou vers un stage de recyclage —, obligation d'être titulaire du D.E.U.G. — diplôme d'études universitaires générales — pour entrer dans le second cycle, augmentation des matières obligatoires arbitrairement sélectives... Un dépeçage minutieux des arrêtés permettrait d'allonger la liste des mesures restrictives.

Mais il est à craindre qu'un grand nombre d'étudiants s'arrêtent à l'aspect réactionnaire de cette épuration, sans la rattacher à toute la politique de l'Education nationale.

ADAPTER L'UNIVERSITE AU « SYSTEME INDUSTRIEL »

Cette politique se divise en deux intentions distinctes : atomisation et atrophie des disciplines

littéraires (par essence inassimilables à un système productif) et surtout rentabilisation de toutes les autres disciplines. La pluridisciplinarité prévue par ces mesures a pour unique finalité l'insertion à court terme de l'étudiant dans la vie active. Sous prétexte de favoriser « la compréhension du monde contemporain, l'étude et l'utilisation des concepts et des méthodes scientifiques », M. Fontanet introduit les connaissances nécessaires à la formation de tout « technicien-cadre » futur : statistiques, mathématiques, langue obligatoire. Il est évident que ces matières sont utiles à de nombreuses disciplines, mais aussi qu'elles serviront de barrage !

Qu'une sélection soit nécessaire, c'est évident. Mais il est scandaleux qu'après avoir pratiqué une effroyable démagogie à la base, privilégié la filière « noble » du lycée par rapport à l'enseignement technique et « enfourné » littéralement dans l'Université des centaines de milliers de jeunes en dévalorisant le bac, on se livre à un tir de barrage impitoyable alors que les éliminés sont trop âgés pour faire autre chose que des gratte-papier amers et aigris.

L'intention est claire, il s'agit de détruire le principe même de l'université. Nous ne sommes pas attachés à la structure actuelle de l'université, ni à ses finalités. Cependant, elle représente encore un embryon de pouvoir culturel, un centre de richesse et d'étude, un mode d'émancipation intellectuelle dans un noyau révolutionnaire potentiel.

La destruction de l'université est parachevée par la mise en place de la formation permanente. Il ne faut pas oublier que le même Fontanet sévissait auparavant aux Affaires sociales... Ce n'est pas par hasard non plus si la fin du premier cycle, couronnée de ce nouveau diplôme, correspond parfaitement au délai accordé par la loi Debré avant l'incorporation.

Le projet est en tout point parfait. Après l'obtention du super-bachot et un an de dressage, un bon citoyen est formé. De plus, par tout ce processus, le second cycle prend une allure élitiste, avec de multiples filières hyperspécialisées : après le technicien, le clerc « au profil étudiant convenable ». Tout est mis en œuvre pour subordonner l'étudiant au système économique. Enfin, c'est une solution ingénieuse pour réduire le nombre des diplômés chômeurs, en les utilisant au maximum. L'aboutissement logique de cette mise au pas et de cette sélection est l'intégration dans le système industriel.

UNE REACTION SPONTANEE

Seul le caractère odieux de la réforme explique la spontanéité de la réaction étudiante, malgré l'indolence ou le manque d'analyse des syndicats étudiants. Réaction concrétisée par un ralliement massif à la manifestation lycéenne du 22 mars, à la fois contre la loi Debré et contre le D.E.U.G. Pour la première fois depuis 1968, ces deux thèmes font l'unanimité. Ce nouveau front unitaire ébranlera-t-il le système ?

Michel LE FAVRIL.

loi debré : pour comprendre l'agitation

La coupure du régiment est telle dans les habitudes françaises que seuls les enfants des groupes les plus fortunés, les plus cultivés reprendront les études supérieures traditionnelles.

Dix mille garçons et filles manifestent dans les rues de Toulouse contre la Loi Debré de réforme du service militaire. Ils sont trois mille à Paris, mille à Lille, deux mille à Brest. Les manifestations parfaitement organisées, parfaitement encadrées se déroulent sans heurts avec la police. Le 22 mars, date-fétiche, un vaste rassemblement est décidé à Paris. Les lycées sont en ébullition.

Il ne s'agit plus de répression sexuelle ni d'aliénation culturelle... Cette fois-ci c'est du sérieux, du concret. L'échéance est inéluctable : début août, pour les garçons des classes terminales des lycées et collèges, c'est le départ à l'armée.

Et les sursis ? Les sursis n'existent plus depuis le vote d'une loi sur la réforme du service national en juillet 1970 ; loi applicable cette année à la quasi-totalité des candidats universitaires. Pourtant le régime ancien semblait donner satisfaction. Même les organismes officiels ont considéré cette loi comme un saut dans l'inconnu, un bouleversement très important qui conduirait à modifier les études supérieures, à installer de nouveaux cycles d'études, à revoir le problème des bourses-allocations d'études, à donner aux étudiantes une avance sur les garçons, etc.

DEBRE : « LE SURSIS EST UN PRIVILEGE »

Cependant la loi a été votée. L'essentiel de la réforme tient en la suppression des sursis. Ecartons d'emblée l'idée qu'une

mesure de rétorsion est ainsi prise à l'égard de lycéens trop agités depuis 1968. Le projet de loi est à l'étude depuis 1966 et les organisations de jeunesse si promptes à dénoncer aujourd'hui n'ont pas été les dernières à y collaborer. Le but avoué de Michel Debré était de revenir à l'égalité républicaine et jacobine : *tout le monde sac au dos au même âge*.

Le nombre des sursitaires allait en augmentant : 5,7 % du contingent en 1947, 45,8 % en 1967, plus de 50 % en 1968. Certes la moitié d'entre eux avaient moins de 21 ans, mais des unités entières, particulièrement dans les grandes villes, étaient composées de « bidasses » mariés et diplômés, supportant le régime d'internat, sous-employés. Ils étaient si nombreux que l'armée n'en voulait plus : on comptait jusqu'à 26 % de réformés ou exemptés, le quart d'une classe d'âge !

Pour l'armée une telle situation devenait aberrante. Pour le ministre il fallait abolir le privilège du sursis, redonner à la conscription républicaine le rôle de brassage social qu'elle était censée réaliser, retrouver un contingent jeune. Comme il était difficile de prévoir pour chaque appelé une date fixe d'incorporation, on a prévu la date d'appel entre 19 et 21 ans. Avec des dérogations : 6 mois plus tôt pour les ruraux et les jeunes ouvriers qui ont besoin d'avoir fait leur régiment pour trouver un emploi stable où ils soient moins exploités ; 6 mois plus tard pour les candidats aux grandes écoles. Bref tout le monde aurait dû être content.

DEFENDRE LES SURSIS ?

Mais derrière l'argument avancé par le ministère, d'autres moins avouables apparaissent. En fait de brassage social, le

doute est permis. Peut-être, dans les meilleurs cas, aura-t-il eu lieu pendant une année ! Admettons. Mais après ? La coupure du régiment est telle dans les habitudes françaises que seuls les enfants des groupes les plus fortunés, les plus cultivés reprendront les études traditionnelles. Les autres, qui ne pourront vivre aux crochets de leur famille, se dirigeront au mieux vers les filières d'enseignement les plus courtes, les plus spécialisées.

La France a besoin de techniciens, c'est un moyen facile d'en trouver, n'est-ce pas Monsieur Debré !

Du même coup on dégorge les universités de multiples diplômés sans travail. Mais ne s'agit-il pas d'un avortement intellectuel légalisé : des milliers de jeunes perdront toute chance de poursuivre des études pour lesquelles ils avaient des aptitudes certaines. A cette question qui lui a été posée dès 1970, Monsieur Debré pourtant si sourcilieux quant à la grandeur nationale, a renvoyé la réponse aux « organismes civils compétents » qui, à ce jour, n'ont encore rien dit.

Liée à ce problème des études supérieures, la question du chômage : il ne fait aucun doute que la suppression des sursis favorise la création d'un volant de chômage bien plus facilement contrôlable qu'auparavant. D'autres questions sont posées par la loi : les tâches civiles dévolues à l'armée ; la formation professionnelle..., questions éludées, laissées sans réponses, et qui sont à la base de l'inquiétude actuelle.

Les mouvements de protestations vont aller en s'amplifiant. D'ici juin il va y avoir de sérieuses manifestations.

La semaine prochaine, la N.A.F. présentera tous les aspects du problème et définira sa position.

J.-M. B.

écologie et p

Cherchant à dépasser la notion limitée de « défense contre la pollution », l'écologie s'efforce de poser le problème en termes politiques.

L'Amérique de Timothy Leary, d'Allen Ginsberg ou de Bob Dylan n'a pas seulement donné l'exemple d'une jeunesse en désarroi à la recherche d'un nouvel art de vivre, en quête d'une vie communautaire. Elle aura vu ses fils **en dérive vers l'absolu** tourner les yeux vers des terres fertiles qui bientôt ne le seraient plus, tant le régime des super-engrais chimiques de synthèse et des hyper-herbicides les aura usées.

Dépassant la critique traditionnelle du capitalisme comme source de profit, les écologistes américains ont entrepris de démystifier « l'idéologie de la croissance », entendant faire admettre l'urgence d'une définition des limites des seuls maxima où il devient impossible pour la nature de se régénérer. Une telle critique, par la mise en question de la sacro-sainte « Foi en la science » à laquelle **le siècle qui vient de s'écouler a voué un culte béat** (1), enseigne que l'homme doit apprendre à maîtriser les conditions de vie pour survivre.

RECUPERATION ?

Si l'écologie telle que nous la connaissons aujourd'hui est née aux Etats-Unis, c'est aussi là-bas qu'eurent lieu les premières tentatives de récupération. Tenue comme « **a major area of cooptation** » (un terrain de choix pour la récupération), recevant des subsides du sénat ou de l'U.N.E.S.C.O., l'écologie prit assez vite un caractère officiel. L'« eco-establishment » des Etats-Unis, grands trusts, autorités fédérales ou d'états emboîtèrent le pas, vivement intéressés par l'apolitisme des premiers temps avant que la gauche n'en fasse un de ses chevaux de bataille dans les campagnes électorales.

En France, la création d'un ministère de l'Environnement n'a pas fini de faire rire dans les chaumières. Comme le faisait remarquer ironiquement un spécialiste lors d'un débat sur l'en-

vironnement : « **Pourvu qu'on ne transforme pas la campagne en espaces verts !** ». A côté du pays légal d'une écologie-croupion qui n'a d'autre but que de désamorcer toute tentative révolutionnaire d'aboutir dans ce domaine, gravitent divers courants écologiques regroupés autour de « **Survivre et Vivre** », « **le Courpatier** », ou plus récemment et d'une manière plus informelle sous le triste étendard de « **La gueule ouverte** ».

Si cette dernière revue mensuelle — qui a pour l'heure de graves ennuis financiers — contient d'intéressantes informations portant sur de réels et graves problèmes (notamment la dénonciation de ce que G.O. appelle « l'électrhomme » ou l'étude des dangers de la radiologie à laquelle on a trop souvent recours. (cf. le numéro de février), elle peut mener au profond pessimisme qui habite ces annonciateurs de « **la fin du monde** ».

UNE VISION DU MONDE

La remise en question du culte de la Science, du Progrès inévitable, a mis en lumière la conception d'un monde aujourd'hui partagé en deux camps.

Le premier, « technicien », renverse la base du raisonnement et met en avant la prétendue mission qu'il a de faire progresser l'humanité dans l'ordre du confort matériel, sublime témoignage de civilisation. Idée qui rejoint fort justement « l'idéologie de la croissance » qui se pose en tant que « **donné** » devant être assumé : les consommateurs ont x besoins, la société et l'entreprise se doivent d'y répondre. C'est pourtant à travers la fête de la consommation que la société d'abondance tente de susciter des besoins afin d'écouler, diversifier ou renouveler la production qui va croissant. La société de consommation, instrument d'aliénation culturelle, reste incapable de poser la question des finalités.

La seconde conception, « écologique » ou « **libertaire** », exige de « **mettre en avant tout ce qui est, et en particulier nous-mêmes en tant qu'êtres vivants, désirants, appréhendant le réel d'instant en instant par une attitude d'écoute à l'affût du moment, plutôt que par**

des méthodes toutes faites posées en absolu » (2).

Mais remettre en cause les fondements même de notre société industrielle ne va pas seulement à l'encontre du Révérend Bleustein-Blanchet, puisque « **jusqu'à présent, sauf exceptions rarissimes, toute mise en cause de la nature et de la finalité du travail, dans une entreprise ou un type de production déterminé, a été pris par les syndicats comme une attaque directe contre les travailleurs.** » (2).

Traitant d'un sujet parallèle, « croissance et consommation », Philippe Dillmann-Buchel fait apparaître « **que la croissance économique n'a de valeur qu'à condition de ne pas chercher à subjuguer l'homme dans sa totalité et de ne pas porter atteinte à son développement multidimensionnel. D'où la nécessité de la recherche d'une croissance « qualitative », d'où l'urgence de limiter l'économie à son rôle strict (...)** » (3).

Aussi l'équipe de **Survivre et Vivre** envisage-t-elle trois solutions susceptibles d'engager un processus de re-conversion et d'« **épargne** » :

1° une solution « **élitiste, centraliste, fascisante (la loi du plus fort) tendant à limiter l'accroissement actuel de la consommation à des couches favorisées de plus en plus restreintes** ».

2° « **une autre tendance est représentée par les partisans du retour intégral à la nature (« la grotte, pourquoi pas après tout ? »). Elle se caractérise par une conception mythifiée du bonheur de l'homme dans ses relations avec une nature abstraite, divinisée ; ce qui revient à baptiser harmonie universelle les lois de la jungle.** »

3° « **pour d'autres, il ne saurait être question de renoncer à certains usages de l'énergie liés au confort (éclairage, chauffage...), ou à l'emploi de technologies douces (agricoles ou industrielles). Mais il conviendrait de limiter la consommation énergétique au nécessaire déterminé par le libre accord social entre travailleurs.** » (1).

Quoi qu'il en soit, les propositions énoncées n'empêchent pas Denis Guedj de « **Survivre et Vivre** » de craindre l'apparition d'« **un nouveau**

BULLETIN D'ABONNEMENT

17, Rue des Petits-Champs PARIS-1^{er}

ccp naf 642-31

nom _____ Prénom _____
n° _____ rue _____ ville _____ département _____

**Je souscris un abonnement
d'un an a la n.a.f.-hebdo
normal 45fr soutien 100 fr**



type de flics contrôleurs qui iront inspecter les ventres pour déceler la présence d'enfants non prévus par les écologues technocrates. »

LA LONGUE MARCHÉ...

Le militantisme écologique, avant de sombrer dans une routine due sans doute à la confusion courante « environnement = écologie », a connu ses heures de gloire. L'expérience « Bugey-cobaye » qui consistait à laisser en permanence auprès de la centrale, une année entière, des militants remplacés par roulements, fut l'occasion d'une manifestation où convergèrent dix mille personnes le 10 juillet de l'année dernière. Si les actions engagées par les « Amis de la Terre » ont également rencontré un certain succès, ces entreprises demeurent malgré tout isolées, parfois incohérentes, parce que seulement soumises à l'actualité.

Il ne peut y avoir vraiment de continuité dans le militantisme écologique qu'à l'intérieur de petites communautés en contact direct avec les réalités du monde rural ou urbain. Je pourrais citer le cas d'un responsable local de « Survivre » qui ne manque pas les comices agricoles pour y exposer un stand d'information destiné aux agriculteurs. Ces méthodes de propagande n'ont évidemment rien à voir avec « l'épidémie écologique » qui s'est emparée des salons de thé du *Nouvel Observateur*.

Cherchant à dépasser largement la notion limitée de « défense contre la pollution » qui s'indigne du mal mais ne le guérit pas, l'écologie s'avance, comme on l'a déjà vu lors du précédent article, sur le terrain « miné » de la prospective. Aussi s'efforce-t-elle, au vu des conséquences prévisibles — selon elle — de la croissance maintenue au rythme actuel, de poser le problème en termes politiques.

« La solution aux problèmes de l'écologie ne peut être que politique, c'est-à-dire qu'elle se doit de poser la question du pouvoir ; toute autre tentative de résolution ne pourra être que technique, c'est-à-dire réformiste, car elle ne fera que renforcer le pouvoir des spécialistes, l'emprise des spécialistes du pouvoir et la fonction appressive du vieux monde » (4). Et Didier Savard termine par une mise en garde à l'adresse des mouvements « neutres » : « laisser saborder l'écologie politique, c'est ni plus ni moins accepter la ruine de la seule chance pour le mouvement révolutionnaire moderne de voir se réaliser jamais son projet : l'autonomisation des gens ».

UNE ECOLOGIE NAFISTE ?

Qu'ils soient englués dans « le mythe du passé béni » (5) ou attirés par la solution réformiste, nombre de ceux qui refusent l'engagement politique continuent d'espérer une révolution intérieure, aboutissement d'un phénomène de culpabilisation collective, qui viendra résoudre la crise écologique.

Que la situation soit confuse, voire équivoque (6), ne doit pas nous faire négliger le problème. La révolution souhaitée par Didier Savard ne pourra se faire sans la participation commune de l'Etat et des citoyens. Une telle révolution se fera par le haut et par le bas. Mettre à la raison les exploités doublement criminels (contre l'homme et son environne-

ment), susciter des initiatives au niveau régional, ne sont envisageables que de la part d'un Etat qu'il aura fallu au préalable libérer des pressions et soutiens des grands trusts capitalistes ou des firmes multi-nationales.

L'écologie, englobant les aspects culturels, insiste sur la nécessité d'une décentralisation des rapports politiques et économiques. Organiser et diriger la vie autour des communes, voilà qui abonde dans notre sens. Mais l'écologie, politique par elle-même, continue de dériver faute d'objectifs précis et de ligne stratégique. A nous de jouer.

Philippe DELAROCHE.

(1) Danielle Alloin et Jean-Pierre Sareyan, *Survivre et Vivre*, n° 14, octobre-novembre 1972.

(2) Comité de rédaction de *Survivre et Vivre* n° 14.

(3) *Arsenal*, « Croissance et Consommation », n° 3, février 1973.

(4) *Survivre et Vivre*, n° 14.

(5) Alfred Sauvy, cité par Bernard Oudin, in « *Plaidoyer pour la ville* », Ed. Robert Laffont.

(6) ● Situation financière du Président du Club de Rome : l'industriel Aurelio Peccei.

● Une lettre de félicitations de Fournier adressée à *Nouvelle Ecole* dans le courrier des lecteurs du numéro consacré à Montherlant...

l'an 01

« On arrête tout, on réfléchit, et c'est pas triste... »

Tourné avec peu de moyens — l'Etat a refusé les avances sur recettes — le film de Gédé et Jacques Doillon est bourré d'explosifs. Voilà une saine contestation de l'abrutissement organisé.

« *Mardi, 15 heures...* », on arrête tout ; on réfléchit, et c'est pas triste. C'est le pas de côté décisif, on en a marre de se faire avoir. Finies les cadences infernales, les heures de transport et la solitude. Arrêt : c'est ainsi que débute toute révolution. Va éclater enfin le soulèvement de la vie ! Les voisins de palier se rendent visite, les habitants des H.L.M. foulent le gazon des cités, la propriété, l'échange et le métro entrent au « musée-des-horreur-de-jadis-qui-font-rire-aujourd'hui ».

Mais on ne s'en tient pas là. Après l'âge de la pierre taillée, l'âge du bronze, voici l'âge du cerveau et le temps de la réflexion. Plutôt que d'installer au pouvoir une nouvelle bureaucratie, on entreprend de réfléchir et de partager ses idées qui vont s'accrochant les unes aux autres pour en former de nouvelles. On découvre là un Gédé inquiet et, au fond, tragiquement sérieux.

Pourtant, à force de « réfléchir à réfléchir », l'élan initial s'efface et finit par tomber. L'an 01 fait déjà redouter l'an 02 et un amer « retour à la normale »...

PHIL.

l'homme menacé

Remarquable éditorial de Jean de Fabrègues dans *La France catholique* du 16 mars. Le thème : « *L'homme menacé* ». Menacé dans son intégrité physique, bien sûr, par la dégradation de l'environnement comme par les nuisances nées de la croissance économique. Aussi, par le scepticisme affiché sur sa nature. Mais surtout par un certain esprit scientifique. Et de citer un texte édifiant de Bertrand Russel appelant de ses vœux une société future dont Hitler, ou mieux Himmler, n'eût pas osé rêver. « *Le pire du mépris de l'homme, c'est là qu'on le trouve*, conclut Jean de Fabrègues, dans les aberrations d'une morale qui se veut seulement « scientifique ». » Rien d'étonnant, n'est-ce pas, dans le fait que *Nouvelle Ecole* ait consacré un numéro spécial à Bertrand Russel ?

arsenal

le numéro de mars est paru

radioscopie des élections

PREMIER COLLOQUE D'ARSENAL

Le premier colloque d'Arsenal se tiendra les 14, 15 et 16 avril dans la région grenobloise.

Le thème étudié sera l'autogestion.

Le colloque s'adresse à des participants ayant une solide formation politique et une connaissance étendue des problèmes de l'entreprise. Ils doivent d'autre part s'engager à travailler trente heures pleines pendant les trois journées que durera le colloque.

Pour tous renseignements sur le déroulement des travaux et les conditions d'inscription, écrire au Directeur de la revue, 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris.

Attention ! Le nombre des places est limité.

pour maurice clavel

De Maurice Clavel dans le **Nouvel Observateur** du 13 mars :

« Après avoir rappelé au vote, contre Sartre, en un manifeste, je conviens que sa thèse est a priori intéressante. Certes il est aberrant de voir dans l'isolement un instrument « d'atomisation » : chacun sait qu'il fut institué pour soustraire le serviteur à l'œil du maître. Mais enfin Sartre a raison de préconiser, contre la démocratie intermittente des citoyens « sérialisés », telle que nous la célébrons à chaque lustre, la démocratie permanente des hommes en leurs groupes naturels... »

Seulement, il faut savoir où l'on va : non loin de certaines thèses d'Action française. La différence décisive est que le pouvoir, pour nous, vient d'en bas. Mais le néo-monarchisme ne fait guère procéder d'En Haut que le seul pouvoir du monarque. Et lorsqu'on voit les jeunes de la « Nouvelle Action française » titrer sur toute la une, l'autre semaine : « Vote et tais-toi ! », slogan que pourraient envier les maoïstes, il ne faut pas trop s'étonner de ces gauchistes de droite. Si je déteste la pensée de Charles Maurras, c'est que ce vieux païen eût sans aucun doute tué Socrate pour préserver le bel ordre de la Cité, de la civilité, de la civilisation, contre cet absolu de l'homme qui le transcende et l'inquiète. Mais est-il bien le maître de ces enfants ? Et pourquoi ne pas penser par soi-même ? »

Il faudrait trois pages pour répondre à Maurice Clavel comme il conviendrait. Nous attendrons un peu. L'enjeu du débat nous paraît trop important pour que la discussion souffre de précipitation.

D'emblée, on pourrait constater un accord fondamental entre Clavel, la N.A.F. et... Sartre. Signe des temps ? Reste l'autre question primordiale, celle de l'Etat, l'institution arbitrale qui respecte et fait respecter citoyens et groupes naturels contre les féodalités toujours renaissantes.

Il n'est pas vrai que Maurras eût tué Socrate. L'Amant d'Antigone vierge et mère de l'ordre ne révérait la cité que parce qu'elle était le lieu où l'amitié et la justice s'épanouissent au service, en dernier ressort, de l'homme tendu vers l'absolu jusqu'à refuser toute limite.

S'il avait été tel que nous le dit Clavel, nous l'aurions en horreur.

Nous n'avons jamais cru qu'un maître constituait une entrave à la liberté de penser. Libre, qui l'est plus que nous ?

Cher Maurice Clavel, à bientôt !

Gérard LECLERC.

la semaine prochaine :
naf
n° 100

français si vous saviez

« Français, oh Français, si vous saviez ce que le monde attend de vous ! » (Bernanos). Mais comment la démocratie pourrait-elle le leur apprendre ?

En tournant « Français si vous saviez », André Harris et Alain de Sédouy ont prétendu modestement réaliser un « montage de documentaires ».

En fait, le mélange savant de bandes d'actualité et d'interviews allant du colonel Argoud à Pierre Vidal-Naquet, en passant par M^e Isorni, Pierre Boutang, Louis Vallon, Mendès-France et Benoit-Frachon, constitue un cocktail explosif.

Ce marathon cinématographique — huit heures de projection en trois époques — a déjà provoqué l'ire de la gauche en poil de chameau du *Nouvel Observateur*, des élites génétiques qui sévissent à *Valeurs Actuelles*, et de la droite « beurre-œufs-fromage » façon *Minute*. C'est que ce film démystifie et renvoie dos à dos les partis et les factions qui se déchirent le corps pantelant de la France depuis soixante ans.

1939 : LA FRANCÉ TRAHIE PAR LA REPUBLIQUE

La première époque du film analyse les raisons de l'effondrement de la France en 1940. Tous les témoins interrogés sont d'accord pour considérer que l'entre-deux-guerres a été pour les Français une période de mensonges démobilisateurs qui les ont désarmés moralement en 1939.

Comme le dit cette paysanne lorraine, lorsqu'un père a sacrifié à Verdun une de ses jambes, il ne peut comprendre que son fils soit contraint de « remettre ça » en 1940. Dans ce propos il y a la condamnation de toute l'incurie d'un régime qui, tiraillé entre un pacifisme absurde à l'égard de l'Allemagne et des velléités guerrières, n'a su ni gagner la paix ni préparer la guerre.

Au moment du Front Populaire, les factions se sont entendues pour affaiblir la France face à Hitler. La bourgeoisie, « en état d'objection de conscience à l'égard du Front Populaire », pour parler comme Mendès-France, se tourne vers les uniformes bruns de la Wehrmacht. Mais le gouvernement de Front Populaire porte également une écrasante responsabilité. Comme le rappelle Pierre Boutang, le Front Populaire, « au moment où il rendait la France incapable de se battre, la rendait guerrière ». Les économies ruineuses sur les crédits de guerre s'alliaient à une sclérose en matière de stratégie et à un bellicisme outrancier face à Hitler ! Et pendant que ce dernier réarmait, nos députés se complaisaient dans leurs jeux.

Féroce, Harris et Sédouy exhument un débris de la III^e République, M^e Delatre, ancien député radical de Sedan, qui déclare en gros : « Ah c'était le bon temps. La moindre de nos interventions faisait vaciller le gouvernement. » Comment s'étonner alors que la jeunesse se soit révoltée contre-les-pères-qui-ont-failli ?

Pierre Boutang rappelle qu'une partie de celle-ci s'est hélas tournée, comme Brasillach, vers la « fête à Nuremberg », car ces « enfants perdus », à défaut d'avoir des pères, y cherchaient une illusoire fraternité. Et Boutang d'opposer magistralement à cette révolte désespérée celle de l'« Action française », révoltée contre toutes les démissions de l'intelligence, à commencer par celles de la droite. Pendant que Boutang parle, Harris et Sédouy projettent un film sur les émeutes de 1968. Qu'ils soient remerciés pour avoir illustré ainsi le projet intangible de l'« Action française » : détourner les révoltes du

désespoir pour les faire concourir à la reconstruction de la communauté française.

1940-1945 : L'ABSURDE DIALECTIQUE PETAIN - DE GAULLE

Dans la deuxième époque intitulée « Général nous voilà », Harris et Sédouy traitent de la Libération et du couple Pétain - De Gaulle. On sent que leur préférence va à Pétain : ils donnent la part belle aux témoins les plus critiques à l'égard de De Gaulle. Ainsi Pierre Mendès-France lui reproche — non sans raison — de s'être désintéressé de l'économie et des finances, et de ne pas avoir appelé les Français à bander leurs énergies après la Libération pour reconstruire le pays. Il est vrai qu'il avait fort à faire pour réimposer la France sur le plan international.

Aimant la France comme on aime une femme (dixit Pierre-Henri Teitgen), mais se désintéressant des Français, De Gaulle constitue le symétrique de Pétain. Car, si l'on en croit un témoin anonyme interviewé par Harris et Sédouy, « la France n'aurait plus été la France s'il n'y avait plus eu de Français ».

Et Pétain s'est donné justement pour objectif de protéger les Français, de limiter les dégâts comme le rappelle M^e Isorni. Hélas ! Les circonstances excessives et le grand âge du Maréchal, s'ils en ont fait un bouclier, l'ont empêché de remplir une fonction fondamentale : redonner aux Français confiance en eux-mêmes. On ne peut être que révoltés et attristés en entendant le Maréchal dire d'une voix triste aux Français que leurs souffrances sont méritées, car la France doit expier ses fautes. « Est-ce là un langage de chef d'Etat ? », demande Pierre-Henri Teitgen. Certainement pas, et nous nous sentons sur ce terrain infiniment plus gaulliste que pétainiste.

Mais il est encore plus scandaleux et révoltant de voir les bandes d'actualité qui retracent le procès Pétain. Cet octogénaire, vainqueur d'une des plus grandes batailles de l'histoire, avait fait don de sa personne à la France pour liquider, en limitant les dégâts, la faillite de la III^e République. Personne ne se disputait pour assumer cette tâche ingrate. Les jurés de la Haute Cour — pris pour moitié dans la dernière Assemblée de la III^e République —, les magistrats — qui avaient prêté serment à Vichy — étaient mal placés pour accabler impitoyablement et condamner à mort un homme dont le patriotisme était indéniable.

Comme on comprend encore une fois que les Français, ballottés entre deux « pères », tour à tour sur le pavois et voués aux gémonies, se soient sentis désorientés au sortir de quatre années sinistres. Le film retrace — avec une complaisance d'ailleurs suspecte — leur désarroi... quand ce n'est pas la semi-prostitution des filles de la bonne société aux soldats américains pour quelques bons repas.

LE GACHIS ALGERIEN

La troisième époque (« Je vous ai compris »), est la plus longue, la plus enlevée et la plus grinçante. Elle traite de la république gaulliste et de la guerre d'Algérie. Une des premières séquences du film fait serrer les poings et le cœur : on voit la foule algéroise en délire acclamer De Gaulle sur le Forum. Lorsqu'on connaît la suite, quelle dérision !

Dans cette malheureuse affaire algérienne, la IV^e République et le gaullisme ont tout raté, tout gâché.

...ce que le monde attend de vous

La IV^e République fut celle des pleutres. Paul Teitgen n'a pas tort de rappeler qu'elle n'osa pas regarder en face le problème algérien : il n'y avait pas de guerre, il n'y avait qu'une pacification. L'état de siège ne fut pas proclamé, mais le préfet d'Alger déléguait, fin 1957, ses pouvoirs au général Massu ! La clé de cette démarche baroque nous est donnée par le colonel Argoud : si l'armée se débrouillait bien, c'est-à-dire sans faire de vagues, le gouvernement était content. Sinon, il avait un bouc émissaire. Tout naturellement le pouvoir nommait les plus lâches comme officiers généraux et ceux-ci se déchargeaient sur leurs subordonnés.

Cette veulerie est bien marquée par l'affaire de la torture. Le gouvernement a été incapable de donner à l'action de pacification son véritable sens : constituer une amitié française sur la terre d'Afrique. Il a donc été bien en peine de limiter les violences sur les détenus F.L.N. aux strictes exigences du renseignement et du combat contre le terrorisme. La torture pour la torture, la « corvée de bois », furent trop souvent pratiquées. Nous pouvons le dire maintenant. Mais s'il fallait sévir contre les amateurs de « gégène », il était indispensable de réprimer impitoyablement ceux qui mettaient à profit ces excès pour salir systématiquement l'armée française, quitte à faire embastiller Vidal-Naquet dont la tête sinistre et les invectives contre la « conscience collective du peuple français » occupent toute une séquence du film.

Quant à l'intégration, elle fut le modèle même du piège dans lequel tomba le « lobby algérien ». Mendès-France déclare invraisemblable, en plein XX^e siècle, la possibilité d'une fusion et d'un brassage entre les populations de l'Algérie et de la métropole. Evidemment. Aucune solution française n'était possible en Algérie si l'on posait le problème en termes jacobins. Mais il aurait été possible de réaliser une œuvre capétienne pour l'Afrique si l'on était parvenu à fédérer autour de la France des communautés irréductiblement différentes, mais susceptibles de communier dans les mêmes valeurs.

Faire cette tâche en Algérie était à la portée de De Gaulle. L'homme avait une autre stature que les Mollet ou les Pflimlin de service. Il avait le sens de la France. Hélas ! Pressé par le temps, âgé et n'ayant aucune garantie que son œuvre serait continuée après lui, il a voulu

régler au plus vite. Toute sa froide détermination a été tendue vers un seul but : se débarrasser du boulet algérien. Son impassibilité, voire son insensibilité, auraient été des qualités dans un autre contexte, ne serait-ce que pour secouer certaines pesanteurs et amener la communauté pied noir au dialogue avec les musulmans d'Algérie.

Dans le contexte démocratique, elles ont abouti à l'horrible, à l'atroce, à cette fusillade de la rue d'Isly que le film nous montre, par exemple. Parlant de De Gaulle, *La Nation Française* pouvait le traiter à juste titre de « Clemenceau à l'envers, de Clemenceau pour perdre ».

LE « ROI » ELU

Pour cette raison, nous avons moins d'indulgence — toutes passions mises à part — que notre ami Pierre Boutang, pour les institutions de la V^e République.

Boutang conclut ce film qui a ainsi une conclusion monarchiste. Il déclare — interrompu par une séquence sur Maurras — que la constitution de la V^e République comporte une part de monarchie (la personnalité du chef élu), une part d'aristocratie (les élites techniciennes et les clercs, laïques ou religieux), une part de démocratie (le plébiscite qui donne au pouvoir un consensus sans que celui-ci en procède). Il remarque à bon droit que ce dosage est nécessaire à tout régime, mais ajoute que les qualités de la Constitution ne peuvent s'actualiser que si le Chef est une personnalité exceptionnelle ou que s'il s'appuie sur le principe dynastique. Il constate qu'aucune de ces deux conditions n'est remplie actuellement.

Nous serons d'accord avec Boutang, sauf sur un point : l'exemple algérien démontre que même un Chef prestigieux reste ligoté dans une certaine mesure par le caractère plébiscitaire du régime. Et le référendum du 27 avril 1969 montre que ce Chef peut être déboulonné par un référendum. S'il est bon que, de temps en temps, le Souverain soit plébiscité par le peuple, faute de quoi il se coupe de lui, il est fâcheux que son pouvoir en dérive. Hugues Capet et ses descendants firent tout pour s'affranchir de l'élection... ce qui n'empêcha pas Philippe le Bel de se faire, à deux reprises, plébisciter par les Etats Généraux.

LA MECANIQUE INFERNALE DE LA DEMOCRATIE

Le triple film d'Harris et de Sédouy est donc un merveilleux sujet de réflexion sur notre histoire récente. Il appelle cependant une grave réserve : à force de dénoncer les maux dont la France a souffert depuis soixante ans, il aboutit à dénigrer les Français en tant que tels.

On ressent un malaise en voyant la longueur de l'interview de cet Alsacien qui, engagé « malgré lui » dans l'armée allemande, soutient qu'il fallait bien vivre. On est irrité par la lourde répétition des plans montrant des foules-moutons-de-Panurge acclamant tour à tour Pétain et De Gaulle. On est scandalisé par la conclusion de la deuxième époque au cours de laquelle un Jésuite rubicond, sans doute échappé de *Charlie-Hebdo* ou d'un film de Bunuel, explique que pour les trente-cinq exécutions capitales de collaborateurs auxquelles il a assisté, son matériel se réduisait à un crucifix, « toujours le même », et à une bouteille de mirabelle qui lui servait à trinquer après l'exécution !

Faire des Français, qu'ils soient curés, Alsaciens ou badauds parisiens, de tristes pantins, est digne tout au plus des émigrés de l'intérieur de Rivarol ou du pauvre colonel Argoud qui déclare : « Je ne me sens plus Français. »

Ceci n'est guère admissible en revanche de la part d'un film qui reprend le début de la belle phrase de Bernanos : « Français, oh Français, si vous saviez ce que le monde attend de vous ! » Mais ils ne savent pas, car le régime qui disperse toutes les énergies et oppose ce qui devrait être composé — l'ordre cher à la droite et la justice sociale monopole de la gauche, Pétain le bouclier et De Gaulle l'épée — le leur cache.

Comme nous préférons Senghor lorsqu'il déclare à la fin du film que ce peuple si séduisant et si agaçant a besoin d'un chef, c'est-à-dire d'une tête, d'un fédérateur. Senghor qui n'hésite pas à se réclamer à la fois de la négritude et de la francité, qui reste fasciné par la France.

Où, le monde attend beaucoup de nous. Il nous suffit de savoir « nous traduire, nous répandre, nous délivrer », comme nous y appelait Clavel lors d'une émission qui avait fait quelque bruit. Mais ce jour-là, nous aurons rétabli le fédérateur des énergies françaises.

Arnaud FABRE.

mouvement royaliste

réunions

FEDERATION PARIS NORD-EST

Tous les adhérents de la *Nouvelle Action française* des 3^e, 4^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e, 18^e, 19^e, 20^e arrondissements sont invités à la réunion constitutive de la Fédération Paris Nord-Est qui aura lieu dimanche 25 mars. Pour tous renseignements s'adresser à la permanence du mardi 20 mars, à La Mandoline, 2, avenue Secrétan, Paris (19^e) ou au siège de la N.A.F.

BORDEAUX

Permanence tous les jeudis de 18 h à 22 h, chez M. J.-P. Dauvillier, 59, quai des Chartrons, 33000 Bordeaux.

SECTION DU 15^e - CLAMART ISSY - VANVES

Vendredi 23 mars, à 21 heures : « Le dollar et l'indépendance nationale », débat animé par Philippe Villaret, du Comité Directeur de la N.A.F., Café des Sports, 24, rue Alain-Chartier (salle en sous-sol), métro Convention.

nouveaux points de vente

REIMS

- Reims-Livres, 27, avenue Jean-Jaurès.
- Papeterie, 150, rue de Vesle.
- Papeterie, 6, avenue Christophe-Colomb.

BORDEAUX

- Toute la Presse, 68, rue St-Rémy.
- Rouzaud, bar-tabac, Centre Commercial Bordeaux - Grand-Parc.

— Lib. Cazenave, 39, rue Camille-Godard.

CENON

— Bar-tabac, cité Palmer.

HAUT-FLOIRAC

— Kiosque Maurepas.

COMMUNIQUE

Un nouveau journal régional voit le jour : *La Gazette du Val-de-Loire*, spécimen contre 1 F, abonnement 10 F par an. *Gazette du Val-de-Loire*, B.P. 49 Rives-du-Cher, 37004 Tours-Cédex.

nous avons lu pour vous

une certaine idée de la justice

L'essentiel n'est pas tellement de « faire voir » la justice à tous que de la faire bien rendre pour tous, ce qui est probablement très différent.

Le Juge Pascal reste trop dans ce livre le juge de l'affaire Bruay comme on est de la Comédie Française ou de l'Opéra. Tirant d'une expérience majeure de sa vie plus d'enseignements qu'elle n'en portait sans doute, il a le tort de concevoir presque toute la réforme de la Justice à partir d'une réforme du secret de l'instruction.

A des détails techniques sur ce thème, il mêle des pensées mal digérées sur l'universelle mutation des choses et se laisse emporter jusqu'à écrire : « Il ne s'agit pas de savoir si le progrès est bon ou mauvais, il s'agit de tenir compte de son caractère irréversible. »

Ce qui conduira les lecteurs, qui pensent qu'un progrès n'est un progrès que quand il est bon, à faire un tri parmi les écrits du Juge Pascal.

Certes la pratique du secret de l'instruction est incohérente. La règle légale est constamment violée sous la poussée d'une presse avide de sensationnel, et rien n'est pire qu'une loi dont on se moque, ce qui ne prouve pas d'ailleurs qu'on doive s'en moquer et qu'il n'y ait pas des portes de la Justice qui doivent rester fermées. Le Juge Pascal admet

lui-même que dans une affaire pénale tout ne peut pas toujours être dit tout de suite, sans compromettre, entre autres choses, la recherche de la vérité.

Ce combat pour la suppression du secret de l'instruction est en réalité révélateur d'une tendance de certains magistrats contemporains qui souffrent d'être séparés des justiciables, qui voudraient être « à portée », qui, ainsi que le Juge Pascal sur la jaquette de son livre, se mettraient volontiers en bretelles pour être plus « abordables ». Qu'ils le veuillent ou non, le fait de rendre la justice met des distances entre les juges et les plaideurs. Les débats clos, le juge doit se retirer pour délibérer. C'est seulement ainsi que la sentence peut acquérir une autorité et une force, en elles-mêmes pacifiantes. A quoi la Justice servirait-elle si elle aggravait les difficultés et les divisions, si elle révélait les contradictions, si elle prolongeait indéfiniment les aigres dialogues qu'elle doit permettre d'éliminer ? L'essentiel en somme n'est pas tellement de « faire voir » la Justice à tous que de la faire bien rendre pour tous, ce qui est probablement très différent.

A ce sujet, le Juge Jascal tient des propos de bon sens et d'expérience, chaque fois qu'il veut bien oublier l'idéologie et cesser de croire qu'il y a un rapport nécessaire entre le développement de la démocratie et le progrès de la Justice. Il ne

peut que constater et répéter ce qui est dit souvent. Cette Justice est « plus dénuée que Job ». Elle est cloisonnée jusqu'à l'impuissance. Elle manque de moyens matériels, de personnel, de magistrats. Les magistrats qui lui restent n'ont un peu d'indépendance que s'ils ont beaucoup de caractère, aucun secours ne leur étant fourni à cet égard par les institutions. Bien au contraire ! Les juges du siège sont notés par le Parquet, qui est par définition dans la main du gouvernement. Les vrais arbitres manquent, à tous les niveaux de la société.

La réforme de la Justice ne saurait découler de quelques mesures techniques. Elle ne saurait non plus, malgré tout l'optimisme du Juge Pascal, vivre dans l'attente de la « nouvelle étape d'une évolution irréversible » où l'homme serait arrivé enfin « à développer sa culture générale, à se débarrasser de tous les préjugés et à acquérir la passion de la vérité ».

En attendant l'âge d'or où tous les juges auront du caractère et tous les justiciables du jugement, la réforme de la Justice passe par une réforme de l'Etat et cette réforme-là a tout de même plus d'importance que de savoir si le public doit entrer par la porte, par la fenêtre ou par les murailles, dans les Cabinets d'instruction.

G.-P. WAGNER.

UNE CERTAINE IDEE DE LA JUSTICE — —
JUGE PASCAL - Fayard, 22 F

aux victimes de la décolonisation

De la construction d'un Empire français au « cartiérisme », Jacques Soustelle retrace son itinéraire.

Dans sa jeunesse, Jacques Soustelle nourrissait de beaux rêves et un grand projet : unir en une communauté fraternelle le Maghreb et le Soudanais, le Malgache et le Français. Le 1^{er} juillet 1962, Jacques Soustelle voit ses beaux rêves s'effondrer. Aujourd'hui il écrit à ses ex-futurs compatriotes pour leur dire qu'il ne fera plus de sentiment.

Mais avant d'arriver à cette conclusion digne de Raymond Cartier, il se permet de rappeler certains faits un peu trop oubliés. Ainsi il dénonce l'empire soviétique et fait remarquer que Samarkand était autrefois la capitale d'un empire indépendant ; de même, il demande pourquoi les spécialistes de l'anticolonialisme ne parlent jamais du Thibet, pourquoi ceux qui signent et pétitionnent quand un prisonnier est torturé à Athènes se taisent-ils quand dix mille personnes sont massacrées à Bukavu. Dans un accès de lucidité, l'ethnologue Soustelle comprend pourquoi : « Qu'il y ait une forme subtile mais certaine de racisme est bien clair : les Droits de l'Homme, les garanties démocratiques, c'est réservé à l'Europe et à l'Amérique (du Nord plus particulièrement). C'est un sujet de déclamation, de réclamation et de dénonciation lorsqu'il s'agit de s'en prendre aux habituelles têtes de turc de la propagande gauchiste. Quant au Tiers Monde, il peut fort bien s'en passer. La liberté, la vie des paysans ne nous pèsent pas lourd, et les signataires de pétitions ne perdent pas une heure de sommeil pour se soucier des massacrés et des

emprisonnés, dès lors que les victimes sont des Africains, et leurs bourreaux également. »

Très significatif est aussi ce conseil de Vinogradov, ambassadeur d'U.R.S.S., à Soustelle en 1956, lui conseillant de donner à l'Algérie le même statut que l'Ouzbékistan, qui a théoriquement le droit de se séparer... Mais le politicien Soustelle, qui a dénoncé les Karumé, Idi Amine et Bokassa, oublie de dire que Jacques Foccard, qui envoya deux cents paras pour sauver M'ba, ne chercha jamais à débarrasser la République centrafricaine d'un dictateur bouffon et sanglant.

Jacques Soustelle, voyant que les anciennes colonies françaises n'ont pas tiré que des avantages de l'indépendance et qu'elles cherchent à se libérer aujourd'hui du néocolonialisme, en conclut à la fin de tous ses rêves : la francophonie laisse la place à la francophobie.

Et pour lui, la solution est simple : tout est fini, tournons la page, construisons l'Europe et soutenons Israël.

L'Algérie de papa est morte et l'Afrique du « fiston », venu faire du C.F.A. (1) et jouer les experts, n'en a plus pour longtemps. Tout cela est vrai.

Et si une nouvelle coopération était possible, entre une France qui ne serait pas celle du Système Pompidou, et une Afrique qui ne serait pas celle des généraux mégalomanes ou des universitaires « made in Sorbonne » ?...

François GUILLAUME.

(1) C'est-à-dire toucher un salaire double et en rapatrier la moitié en métropole.

LETTER OUVERTE AUX VICTIMES
DE LA DECOLONISATION
par Jacques Soustelle

procès d'angers :

"aspects de la france" ment

« Aspects de la France » ment !

Dans la page « Restauration Nationale » rédigée sous la direction de Pierre Juhel (Aspects de la France n° 1276 du 8-3-1973), on lit une « mise en garde » laissant entendre que Aspects de la France et la « Restauration nationale » ont participé au règlement des frais du procès. Aspects de la France ment ! Depuis avril 1971, l'ensemble des frais d'avocat, des indemnités, des amendes et des frais de procédure s'est monté à 13.703 francs. Une partie de cette somme a été réglée par la N.A.F. il y a quelques mois soit 4.119 francs, le solde restant à la charge des condamnés.

Ainsi Aspects de la France et la « Restauration Nationale », en violation formelle des engagements écrits pris par leur Président le 17 novembre 1971, n'ont participé en aucune façon au règlement de cette affaire, et de plus mentent en affirmant le contraire.

Yvan AUMONT.